

Revalorisation du site des anciens garages du M.T.Q. - 24 mai 2012 - 16 h

Présentation :

Je suis une citoyenne « ordinaire » et j'habite dans un bungalow de 1 étage sur la rue Meilleur près d'Henri-Bourassa depuis 1994, et j'ai habité sur la rue Jeanne-Mance près de Prieur de 1967 à 1991 (entre les deux, j'habitais dans Nouveau-Bordeaux). J'ai beaucoup d'intérêt et d'inquiétudes au sujet du projet en question car j'habite directement en face du terrain en question.

Préoccupations :

-circulation augmentée

Historique

-Autobus 180 : La ligne 180 (qui va au métro Sauvé) passe sur la rue Meilleur et la rue Hogue, qui sont des rues résidentielles, avec des maisons de 1 étage en majorité et de 2 étages au maximum.

-Autobus 146 : Il y a quelques années, il y a eu un projet pour que l'autobus 146 passe sur la rue Meilleur jusqu'à Henri-Bourassa. Des citoyens se sont opposés à ce qu'une 2^e ligne d'autobus passe sur une rue résidentielle, avec le résultat que le circuit a été modifié et passe près de l'église et l'école St-Benoit, et s'arrête entre les trajets, ce qui a beaucoup plus de sens.

-Changement du sens de la rue Tanguay à l'intersection de Gouin : Il y a 10-15 ans, la rue Tanguay était sens unique du nord vers le sud, à partir de Gouin et il y a le feu de circulation à Henri-Bourassa. À cause de plaintes de citoyens vu la circulation élevée dans ces rues résidentielles, le sens de la rue Tanguay a été changé pour un petit bout, donc, il n'est plus possible de tourner vers le sud sur Tanguay lorsqu'on circule sur Gouin.

-Circulation très importante sur la rue Jeanne-Mance : à cause du changement de sens sur la rue Tanguay, toute la circulation voulant tourner vers le sud à partir de Gouin a été déplacée sur la rue Jeanne-Mance. Celle-ci est la première rue depuis Salaberry qu'on peut emprunter pour aller au sud si on vient de l'ouest. De plus, comme il n'y a pas de feu de circulation à l'intersection Jeanne-Mance et Henri-Bourassa, c'est très dangereux de traverser Henri-Bourassa (contrairement à l'intersection Tanguay et Henri-Bourassa et son feu de circulation).

-sur Henri-Bourassa, interdiction de tourner au sud (à droite) à l'heure de pointe du matin sur Hogue, Tanguay, Jeanne-Mance, etc. jusqu'à St-Laurent et interdiction de tourner à gauche (à l'ouest) sur Meilleur, Verville, etc. vers Henri-Bourassa à l'heure de pointe de l'après-midi : Ces mesures locales de diminution de circulation ont été implantées suite au constat de l'augmentation grandissante de la circulation locale sur les petites rues, et entre autres, tout le bassin de population qui travaille dans les manufactures du secteur Meilleur et Chabanel empruntaient Meilleur pour prendre Henri-Bourassa et aller prendre l'autoroute 15. Ces mesures ne sont pas tellement appliquées en pratique.

-automobiles qui roulent sur Meilleur EN SENS CONTRAIRE du sens unique, donc vers le sud (au lieu de vers le nord) : j'ai remarqué à plusieurs reprises des automobiles qui circulent vers le sud, donc à l'envers du sens unique sur ma rue, donc qui tournent sur Meilleur lorsqu'ils sont sur Henri-Bourassa, malgré les affiches claires et la rue en T. Combien d'automobiles iront à l'envers du sens unique lorsqu'ils sortiront du terrain en question, et que Meilleur sera en ligne droite ?

Le projet Musto

-Étude de circulation : cette étude a été effectuée une seule journée pendant l'hiver, et considère que les gens font des virages illégaux. Aux fins de calculs, il se peut que beaucoup de gens ne tournent pas à droite au sud le matin sur Hogue, Tanguay. Il n'y a eu aucun calcul d'automobiles au coin de Hogue et Henri-Bourassa, la rue principale où on tourne à droite, justement pour la raison qu'il n'y a pas de feu de circulation.

-Trafic sur Henri-Bourassa : il se formera un bouchon immense dans le tunnel en direction est sur Henri-Bourassa, qui sera causé par la grande quantité d'automobiles arrêtées au feu de circulation en face du Loblaw's qui voudront tourner à gauche dans le projet. Vu qu'il y aura beaucoup plus de monde sur Henri-Bourassa, les lumières seront plus longues, la conséquence sera un allongement des lumières sur les rues transversales (dont Meilleur) et un allongement des files d'automobiles sur les rues résidentielles.

-lois à respecter

-Ancien terrain du bar l'Octogone, du côté nord de Gouin, en ligne avec la rue Tanguay : il y avait beaucoup de bruit et de va-et-vient à la fermeture du bar. Le bar a été fermé et le terrain a été transformé en condos, les bâtiments ont 4 étages au maximum. Le promoteur a probablement respecté les lois et a consulté les gens aux alentours. Il aurait été beaucoup plus payant pour eux d'y construire des tours de 12 étages, vu que le terrain est directement sur le bord de l'eau.

-criminalité :

Potentiel d'émeutes par les prisonniers des prisons Tanguay et Bordeaux si le dérangement par le bruit des camions de décontamination et de la construction des tours.

Avec 12 étages, il faudra acheter un condo au 12^e étage pour pouvoir lancer directement des balles remplies de drogues !

Dans un petit parc enclavé de tours de 10 et 12 étages, il y a un gros potentiel que ce parc devienne un terrain propice à la criminalité et à la vente de drogue, surtout avec des logements pour des gens moins bien nantis et la proximité de criminalité déjà identifiée (les rues Terrasse Fleur, Prieur, place Fleury, etc. près de la voie ferrée)

-densité de population

Avec près de 1000 logements, il y aura un débalancement de population en comparaison avec les gens qui habitent Ahuntsic. Les autobus seront toujours pleins pour aller au métro Henri-Bourassa. Il ne faut pas comparer ce terrain avec les tours L'acadie, qui sont situées entre les autoroutes et des grosses rues (L'acadie, Henri-Bourassa). L'impact de circulation de ces tours lorsqu'elles seront complétées et habitées a-t-il été évalué ?

-écoles pleines

Les écoles St-Benoit et St-André-Apôtre sont pleines à craquer, donc où iront les enfants du primaire qui habiteront dans ce projet ?

-gare Bois-de-Boulogne

L'argument principal du promoteur est la proximité de cette gare, mais elle ne se rend même pas au centre-ville, et presque personne ne l'utilise. Il n'y a pas d'accès au nord, ni du côté sud-est.

-parc

Trop petit et enclavé, il y a amplement de parcs ailleurs dans Ahuntsic qui ont meilleure allure (parc Ahuntsic, piste cyclable sur Gouin, etc.).

-décontamination du terrain

Le promoteur dit que ça va coûter 2 millions de dollars pour la décontamination du terrain, mais ils n'ont aucune idée du nombre de camions nécessaires et de la profondeur de terre à enlever et comment ça va se dérouler. Comment ont-ils pu faire cet estimé de coût ?

-délais et façon dont le projet a été présenté

Les premières réunions d'informations ont eu lieu les 8, 9 et 14 mai 2012. Il n'y a eu aucune information au préalable dans le Courrier d'Ahuntsic ou dans les maisons directement. Non plus, on n'a jamais su que le terrain était à vendre. À la première réunion d'information, à la pluie battante, le sous-sol de l'église St-André-Apôtre était plein à craquer et ils ont même dû refuser une centaine de personnes à la porte, faute d'espace. Nous, les petits citoyens « ordinaires » qui ne sommes pas architectes, ingénieurs, urbanistes, spécialistes en décontamination, contracteurs, etc. , n'avons eu que 10 jours pour s'informer du projet, lire toute la documentation présentée (documents de 100-200 pages), se faire une idée et présenter un mémoire. Les promoteurs ont eu plusieurs années pour peaufiner leur projet avec des experts de toutes sortes. Deux poids, deux mesures! Il n'y a aucun respect de la population environnante!

Suggestions :

-**Moratoire** : il faut plus de temps que 10 jours pour analyser le projet et amener des solutions plus adéquates.

-**Consultations** : les gens du quartier ont le droit d'être consultés et que leurs opinions soient prises en considération dans les décisions de la Ville de Montréal.

Merci